

CARTE DES SENTIERS DE RAQUETTE ET DE SKI DE FOND RICHARD-GIROUX DE SAINT-EUSTACHE



Boulevard Arthur-Sauvé (route 148)

P

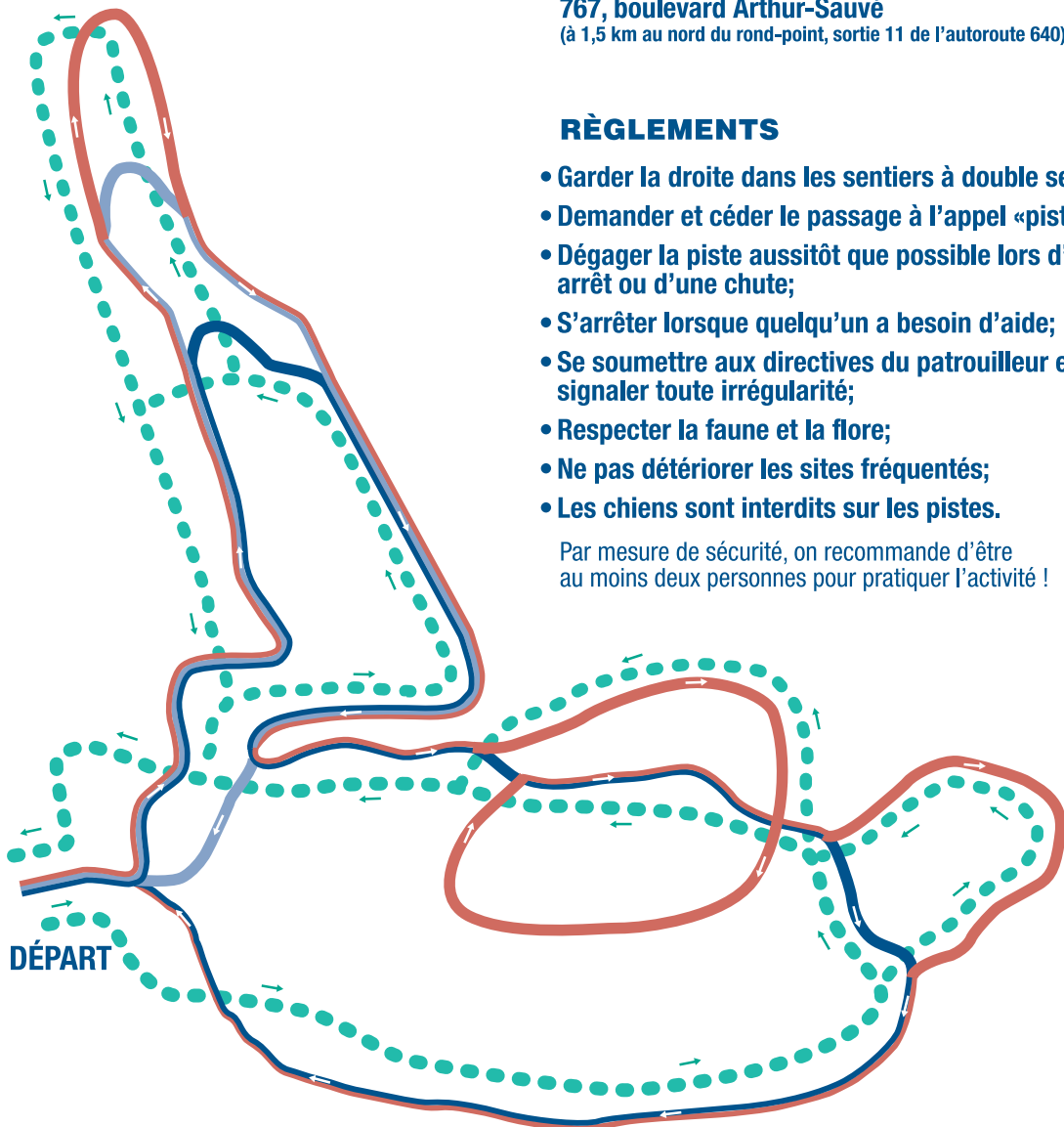
DÉPART

DÉPART : En arrière du
767, boulevard Arthur-Sauvé
(à 1,5 km au nord du rond-point, sortie 11 de l'autoroute 640)

RÈGLEMENTS

- Garder la droite dans les sentiers à double sens;
- Demander et céder le passage à l'appel «piste»;
- Dégager la piste aussitôt que possible lors d'un arrêt ou d'une chute;
- S'arrêter lorsque quelqu'un a besoin d'aide;
- Se soumettre aux directives du patrouilleur et lui signaler toute irrégularité;
- Respecter la faune et la flore;
- Ne pas détériorer les sites fréquentés;
- Les chiens sont interdits sur les pistes.

Par mesure de sécurité, on recommande d'être au moins deux personnes pour pratiquer l'activité !



Sentiers de
raquette

..... de 3,5 à 6,5 km

Sentiers de
ski de fond

■ 3,5 km

■ 5,5 km

■ 8,5 km

